

# L'ascenseur est en panne depuis plus de trois mois

Les habitants d'un immeuble de Trappes sont privés d'ascenseur depuis le 3 octobre. L'alimentation électrique est noyée sous les eaux.

Ce n'est pas une tour immense, juste un immeuble de six étages. Néanmoins il y a une grande différence entre les monter en ascenseur ou les gravir par l'escalier. Et cette différence, les locataires de cet immeuble de l'allée Debussy, à Trappes, ne veulent plus en entendre parler.

Depuis le 3 octobre, l'ascenseur est bloqué au 5<sup>e</sup> étage. Mohammed, retraité de 65 ans, affiche, à l'image de ses voisins, son incompréhension. « On a téléphoné, téléphoné et encore téléphoné au bailleur Efidis. Personne ne répond, se désespère-t-il. Moi je suis malade et quand je remonte, je dois m'arrêter deux ou trois fois avant d'arriver. »

Un étage plus haut, Yvonne, 80 ans, ne sort plus que par nécessité : « Je descends les poubelles et je vais faire mes courses une ou deux fois par semaine, pas plus », soupire-t-elle. En colère, la locataire hausse le ton pour exprimer son ras-le-bol : « De temps en temps quelqu'un que je croise en bas

m'aide à monter mes courses, mais, vraiment, on a la sensation qu'on se fiche de nous. » Le bailleur social Efidis reconnaît un « déficit de communication », dû avant tout à un « manque de réponses concrètes à apporter ».

## ■ Une inondation à l'origine du problème

Devenu passage obligé, l'escalier est un frein pour Habiba, jeune maman logeant au 6<sup>e</sup> étage, qui ne monte plus la poussette. « Elle reste dans la voiture et je prends mon bébé dans les bras, poursuit-elle. Et pour les courses, on est obligé de faire des allers et retours, les sacs sont trop lourds. »

Les habitants se remémorent les pannes précédentes dont ils ont eu à souffrir. Celles-ci, selon eux, n'excédaient pas un ou deux jours, voire une fois une semaine, mais avec, au bout, une réparation.

Certains locataires ont appris qu'une inondation s'était produite au rez-de-chaussée, noyant le sys-

tème électrique de l'ascenseur (*lire ci-dessous*). « Un réparateur devait venir jeudi dernier, soupire sa voisine de palier, Fatiha. Moi, j'ai 61 ans et je travaille encore tous les jours. J'ai été opérée deux fois des jambes,

cela me fatigue énormément. Et en plus, quand je descends, j'ai le vertige. » Au vu des explications fournies par Efidis, tous devront cependant continuer à prendre leur mal en patience. **LAURENT MANSART**



Trappes, samedi. A l'image de Fatiha, les résidents des derniers étages de l'immeuble, jeunes comme plus âgés, souffrent pour atteindre leur logement depuis trois mois et demi. (LP/L.M.T.)

## Une source souterraine a noyé la mécanique

Les soucis des locataires pourraient malheureusement durer quelque temps encore. Leurs malheurs proviennent d'une source souterraine, laquelle remplit régulièrement d'eau la fosse où se trouvent tous les équipements électriques. C'est ce qu'indique Efidis, le bailleur social responsable de l'immeuble. Avant la découverte de cette source, et croyant à un problème de canalisation, Efidis s'en

était remis à un plombier. Lequel n'a évidemment pas pu stopper l'inondation. « On attend désormais un devis pour une pompe de relevage. Sans cela, il n'y aura pas d'intervention possible sur l'équipement électrique de l'ascenseur », explique un porte-parole d'Efidis. La pompe servira à rejeter l'eau provenant de cette fameuse source vers le réseau des eaux de pluie. **L.M.T.**

**MONTIGNY-LE-BRETONNEUX** Une restructuration chez le spécialiste des roulements SKF

## En grève pour ne pas déménager à plus de 200 km

Une partie des salariés de la société SKF France de Montigny-le-Bretonneux ont entamé hier matin un mouvement de protestation devant les portes de leur entreprise. Plus d'une soixantaine de salariés sur les trois cent quarante du siège social de cette entreprise suédoise, premier fournisseur mondial de produits et solutions de roulements, ont répondu à l'appel des syndicats CGT et CFE-CGC.

« Les salariés protestent contre la direction qui veut transférer une soixantaine de personnes de Montigny-le-Bretonneux vers le site de

Saint-Cyr-sur-Loire (*NDLR : Indre-et-Loire*), près de Tours, à plus de 200 km d'ici », résume Jean-Charles Bouvet, délégué CGT de l'entreprise.

« On reproche aussi à la direction de n'accorder que le minimum légal des indemnités de licenciement pour les personnes qui ne veulent pas ou ne peuvent pas déménager », ajoute Laurence Renaudie, représentante syndicale CGT.

« Et pour les salariés qui accepteraient d'être transférés à Saint-Cyr-sur-Loire, aucune mesure, hormis les frais de déménagement, n'est prévue », souligne Delphine Tacheau,

secrétaire du CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail).

### ■ D'autres débrayages prévus

« Deux expertises, menées par les cabinets d'experts Syndex et Technologia, confirment l'absence totale de justifications économiques de cette restructuration », souligne Charles Bouvet.

« Cette demande de mobilité n'est pas un plan de licenciement déguisé », réagit la direction de SKF France. « Des mesures d'accompagnement, pouvant atteindre plusieurs

dizaines de milliers d'euros, sont prévues pour les salariés et leurs conjoints qui acceptent d'aller à Saint-Cyr-sur-Loire. Une réunion est programmée ce mercredi avec tous les syndicats de SKF France pour présenter les modalités du plan », explique Daniel Mazzoleni, directeur des ressources humaines de SKF France.

Pour leur part, les salariés qui ont répondu hier à l'appel des représentants de la CGT et CFE-CGC ont décidé de lancer des débrayages. Jusqu'à nouvel ordre.

**HERVÉ RACHINSKI**

## 78 EXPRESS

### Coup de pouce pour l'emploi à Sartrouville



Les entreprises ont besoin de votre talent ! Douze secteurs d'activités proposent du travail aux 6<sup>es</sup> rencontres Coup de pouce pour un emploi, organisées aujourd'hui de 9 heures à 13 heures à l'espace Gérard-Philippe de Sartrouville par l'association Rencontres pour l'égalité d'accès à l'emploi (RPEAE). Les chercheurs d'emploi pourront s'entretenir directement avec des représentants d'entreprises venues de l'aide à la personne, du BTP, de la logistique, de la téléphonie, de la restauration-hôtellerie, de la grande distribution...

### CHIFFRE

#### 6 mois de délai pour le traitement des affaires aux prud'hommes de Mantes-la-Jolie.

Alain Dalencourt, le nouveau président du tribunal des prud'hommes de Mantes-la-Jolie, s'est félicité de cette bonne organisation, vendredi, au cours de la cérémonie de vœux. « Entre la saisine du tribunal et le jugement, il se passe en moyenne six mois, a-t-il déclaré. Ce délai nous place en tête des prud'hommes les plus performants d'Ile-de-France et en deuxième position nationale. Dans certains tribunaux, il faut attendre jusqu'à trois ans ! » Les prud'hommes de Mantes-la-Jolie ont géré 490 dossiers en 2013.

## Le blocus des cigarettes a été levé

Les grévistes du site Logista de Lognes (Seine-et-Marne), un dépôt de cigarettes qui fournit les buralistes d'une grande partie de l'Ile-de-France, viennent de lever le blocus après onze jours de grève. Leur mouvement avait commencé à impacter les buralistes franciliens. Les grévistes réclament au moins 60 € d'augmentation mensuelle pour les petits salaires, au lieu de l'augmentation globale proposée par la direction. Les discussions doivent reprendre en milieu de semaine, et les livraisons de tabac devraient recommencer dès aujourd'hui.